

DÉCISION
A10-CF-I-D2

| D2

SECTEUR SOCIOPOLITIQUE

**Programme des
nouvelles pratiques
de solidarité FIQ**

Présenté au conseil fédéral
des 15, 16 et 17 mars 2010

FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Michèle Boisclair, 1^{re} vice-présidente

COORDINATION

Lucille Auger, coordonnatrice, secteurs et services

RÉDACTION

Karine Crépeau, conseillère syndicale, secteur Sociopolitique

COLLABORATION

Marc Thibault-Bellerose, conseiller syndical, secteur Sociopolitique

RÉVISION

Caroline Valiquette, conseillère syndicale, service Communication-Information

SECRÉTARIAT

Luce Dessureault, secrétaire, service Communication-Information

Table des matières

INTRODUCTION	1
Définir la solidarité internationale	2
Objectifs du programme des nouvelles pratiques de solidarité	7
Perspectives de mise en œuvre du programme	15
CONCLUSION	16
RECOMMANDATION.....	17
ANNEXE 1 - Typologie des interventions en coopération Nord-Sud.....	19
ANNEXE 2- Figure du projet de répartition du budget annuel du programme	20
ANNEXE 3 - Modalités de participation aux stages.....	21
BIBLIOGRAPHIE	22

Introduction

1

Au cours des années qui ont suivi l'adoption des orientations de la FIQ en matière de solidarité, ses activités n'ont cessé de croître pour culminer, au congrès de juin 2008, à la consécration d'un fonds équivalant à un dollar par membre par année pour développer des nouvelles pratiques de solidarité au niveau international. À la politique Solidarité déjà en place depuis 1993 s'ajoutent alors des activités qui visent à élargir les champs d'intervention de la Fédération.

Pour ce faire, un comité *ad hoc* Solidarité¹ formé de militantes et de salariées de l'organisation a été mis sur pied au printemps 2009. Ses travaux ont mené à l'élaboration d'un programme pour refléter cette nouvelle orientation. Les membres du comité ont partagé, au cours des rencontres, leur conception de la solidarité internationale en plus d'y jeter un regard critique par l'intermédiaire de conférenciers chevronnés². Les différents constats établis ont permis d'articuler la suite des travaux en identifiant les grands objectifs du programme et ses moyens de mise en œuvre.

Ce document est l'aboutissement de cette démarche. Le fruit des échanges et des recherches est présenté en quatre temps. D'abord, une définition actualisée de la solidarité internationale permet d'articuler le type d'intervention privilégié par la Fédération en matière de solidarité. Les activités du programme des nouvelles pratiques et ses objectifs sont ensuite abordés. Finalement, les perspectives de mise en œuvre du programme sont présentées. La recommandation du comité exécutif conclut le document.

¹ Les membres du comité *ad hoc* Solidarité : Sara Caron-Guay, Mireille Chaumin, Nicole Desjardins, Sylvie Dubé, Martine Éloy, Pierrette Héon, Line Larocque, Julie Ouellet et Jacques Poulin.

² M. Dorval Brunelle, professeur au département de sociologie de l'UQAM et M. Richard Simard, chargé de programmes à Développement et Paix ont participé à la première rencontre du comité *ad hoc* à titre de conférenciers.

Les annexes fournissent des éléments complémentaires à une meilleure connaissance des différents types d'intervention (Annexe I), présentent le projet de répartition du budget annuel pour les activités du programme (Annexe II) et exposent les modalités de participation aux stages (Annexe III).

L'expression « programme des nouvelles pratiques de solidarité » vise à décrire la nature complémentaire et interdépendante des activités découlant de ce programme, ces dernières permettant d'atteindre les différents objectifs fixés.

DÉFINIR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Avant de définir de manière précise les différentes activités du programme, il importe de définir le concept « Nord-Sud » et de différencier les trois types d'intervention généralement répertoriés pour décrire les formes de coopération Nord-Sud existantes. L'aide internationale, la coopération internationale et la solidarité internationale composent cette typologie. La mise en contexte et la description de ces types d'intervention fournissent un éclairage fondamental sur l'avenue à privilégier pour y voir transparaître les valeurs syndicales, collectives et féministes de la FIQ.

***Nord-Sud : un
concept imparfait***

Aux fins d'élaboration du programme des nouvelles pratiques, le terme « Sud » désigne principalement les pays en développement. Il s'agit d'une simplification considérant l'extrême disparité des situations avec, par exemple, d'un côté, les nouveaux pays industriels ou émergents comme l'Inde, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud et, de l'autre, la moitié des pays africains exclus des échanges commerciaux internationaux³. Le « Nord » est également une simplification puisque la précarité et l'exclusion sont aussi des réalités dans ces pays. Il existe alors une forte tendance, celle d'une fracture entre des pays riches du Nord et des pays pauvres du Sud.

³ Favreau, Louis, Larose, Gérald et Fall Salam Abdou, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Presses de l'Université du Québec, (2004), page 21.

Plusieurs auteur-e-s utilisent le terme « Sud », malgré toutes les imperfections que contient ce terme, en gardant bien à l'esprit qu'il est pluriel.

*Types d'intervention
dans la coopération
Nord-Sud⁴*

L'**aide internationale** est le premier type d'intervention dans le champ de la coopération. Son développement, au cours des années 1950 jusqu'au début des années 1970, est principalement assuré par les organismes religieux de charité provenant des pays du Nord pour soutenir les paroisses dans les pays du Sud. L'aide internationale s'inscrit, d'abord et avant tout, dans une logique à court terme dont la ligne de force est l'auto-organisation des populations.

L'arrivée du financement public dans la coopération au développement et la montée d'un tiers-mondisme⁵ militant dans les pays du Nord prennent le pas pour donner naissance, au cours des années 1970, à la **coopération internationale**. Moins happée par l'urgence, ce type d'intervention a une portée et des effets plus structurants que l'aide internationale dans la mesure où les coopérants du Nord servent souvent, à leur retour, de liens entre les organisations du Nord et du Sud. Le risque de ce type de coopération est le caractère supplétif observé dans certaines circonstances puisqu'il s'inscrit davantage dans une logique de soutien au développement par les pays du Nord.

La **solidarité internationale** illustre une tendance plus récente. Elle apparaît au cours des années 1990 en s'identifiant plus directement à la construction d'une « autre mondialisation » vers laquelle s'est orienté un bon nombre d'organismes québécois de coopération internationale. Lorsqu'il s'agit d'intervenir dans le champ de la solidarité internationale, la justice sociale et le soutien au développement qui caractérisent les visées de la coopération internationale sont enrichis par des objectifs de réciprocité et d'une logique

⁴ Pour une typologie complète des types d'intervention dans la coopération internationale, voir l'Annexe I.

⁵ Cette expression était davantage utilisée au cours des années 1980 pour désigner, ce qu'on appelle aujourd'hui, les pays émergents ou en développement.

de développement fondée notamment sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique.

La solidarité internationale est également **socioéconomique et politique**⁶. Elle est d'abord socioéconomique parce qu'elle travaille à l'organisation économique et sociale des bidonvilles et des villages. Par exemple, la solidarité internationale mise sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud. Par l'intermédiaire d'organisations de microfinance et de microcrédit permettant de lancer de petites entreprises, elle favorise l'accès à des prêts plutôt qu'à des subventions ou des dons. Les jumelages de syndicats, de villages, d'écoles et de centres communautaires sont d'autres exemples qui rendent possibles les échanges réguliers sur les plans technique et culturel.

La solidarité internationale est politique parce qu'elle anime des mobilisations qui permettent, par exemple, de contester des événements, comme le sommet de l'Organisation mondiale du Commerce à Seattle en 1999, ou de s'associer à d'autres groupes sociaux mondiaux, comme celui des Forums sociaux mondiaux.

En somme, depuis les années 1950, les types d'intervention se sont diversifiés. Au cours des décennies qui ont suivi, les organismes de coopération internationale ont varié leurs pratiques : certains d'entre eux agissent dans une logique de développement en apportant un soutien technique et professionnel, alors que d'autres privilégient des échanges interculturels et de solidarité.

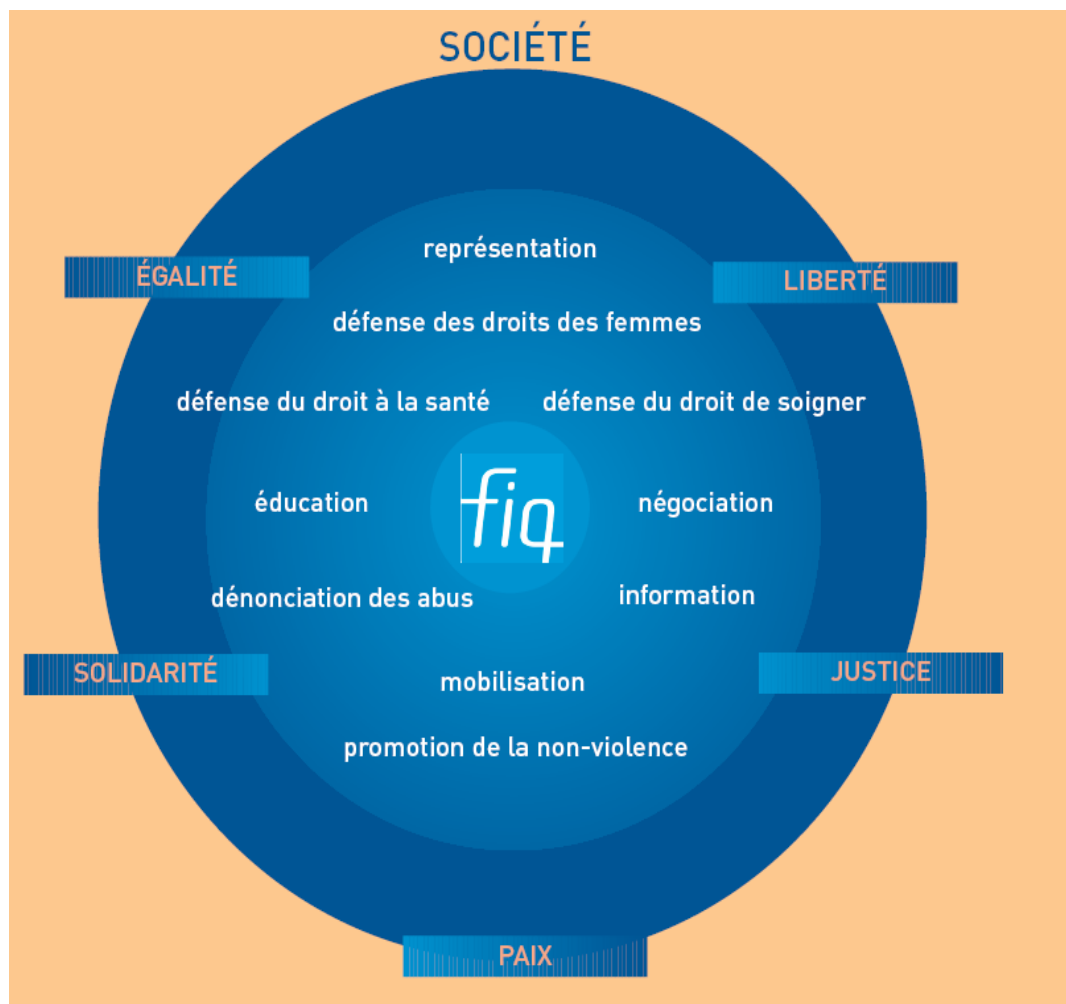
⁶ Favreau et al. 2004.

***Conforter les assises
de la FIQ dans le
champ de la
solidarité
internationale***

En tenant compte de ces approches, force est de constater que la FIQ oriente déjà une partie de ses actions dans le champ d'intervention propre à la solidarité internationale. Son engagement au sein du mouvement altermondialiste⁷ traduit ses préoccupations, partagées également par d'autres groupes sociaux, de participer à des réseaux internationaux tels les forums sociaux mondiaux. Dans le même sens, les membres du comité *ad hoc* ont clairement manifesté leurs préoccupations concernant le caractère réciproque dans le développement des projets de solidarité fondé sur une logique d'échanges qui met en relief les caractéristiques de la Fédération. Les actions de la FIQ, qu'elles soient locales, nationales ou internationales, sont empreintes de valeurs de justice, d'égalité, de liberté, de solidarité et de paix.

La figure de la page suivante schématise la mission de la Fédération articulée autour de la représentation et de la défense des intérêts de ses membres tout en agissant à la fois comme agente de changement social.

⁷ L'altermondialisme, mouvement social qui regroupe un ensemble diversifié d'acteurs, propose des valeurs humaines, sociales et environnementales comme moteur de la mondialisation et tout en s'opposant à la logique économique et politique de la mondialisation néolibérale.



⁸ Source : « Pour une vie syndicale dynamique », Initiation à la vie syndicale, cahier de la participante, Service Éducation-Animation, page 9.

**Actualiser la
définition de la
solidarité à la FIQ**

L'actualisation de la définition de la solidarité consiste à enrichir la définition existante telle que décrite au préambule de la *Politique de solidarité*⁹. La nouvelle formulation reflèterait une caractéristique fondamentale de la solidarité internationale qui est partagée par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et le mouvement altermondialiste, soit la reconnaissance des inégalités entre les pays du Nord et du Sud. En ce sens, l'adaptation de la définition de la solidarité, adoptée au congrès de 1993, est souhaitable pour refléter le champ d'intervention privilégié par la Fédération en matière de solidarité internationale.

Ainsi, aux premières balises que la FIQ s'est donnée en matière de solidarité, soit celles de : « *soutenir des projets ou des luttes qui visent à protéger ou faire avancer les droits et libertés* » s'ajouterait l'énoncé suivant : « *et à instaurer des rapports égalitaires entre les pays du Nord et du Sud* ». Les premières balises ayant été adoptées en congrès, l'ajout devrait être soumis à la délégation du prochain congrès qui aura lieu en juin 2011.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DES NOUVELLES PRATIQUES DE SOLIDARITÉ

L'élargissement de l'action de la Fédération, la diversification de son approche et la multiplication des occasions d'entraide et de solidarité font partie des objectifs généraux formulés lors du dernier congrès. Le maintien des collaborations établies et des appuis financiers a également été énoncés comme faisant partie des objectifs à poursuivre (A08-C-I-D7).

⁹ Document A93-C-I-D6

8

Les différentes activités du programme sont présentées de façon à ce qu'elles s'articulent entre elles pour permettre d'atteindre ces différents objectifs, notamment ceux se rapportant à l'élargissement et à la diversification de l'approche de la Fédération en matière de solidarité internationale. Le tableau ci-après décrit les cinq activités du programme des nouvelles pratiques :

- 1- Information et éducation à la solidarité internationale;
- 2- Stages de solidarité internationale;
- 3- Soutien financier aux projets de renforcement des solidarités;
- 4- Actions politiques;
- 5- Projets spéciaux.

Pour chacune des activités, des objectifs et des pistes d'action sont présentés.

Description des activités du programme des nouvelles pratiques de solidarité FIQ

Activités	Objectifs	Actions
<p>1) Information et éducation à la solidarité internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la délégation aux réalités vécues par les travailleuses et les travailleurs des pays du Sud; • Approfondir les connaissances sur la situation économique, politique et syndicale de ces pays et sur les enjeux des relations Nord-Sud. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instances : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présence d'un-e conférencier-ère invité-e minimum une fois par année; ○ Présentation des rapports de stage; ○ Participation de la responsable du volet international d'une autre organisation syndicale québécoise; ○ Organisation d'activités culturelles sur des thématiques relevant de la solidarité. • Publications : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dossiers/articles consacrés à la solidarité internationale. • Site Web et médias sociaux (Facebook et Twitter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion d'informations ponctuelles relatives aux différentes activités du programme. • TRAC : <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation de personnes engagées en matière de solidarité.

Activités	Objectifs	Actions
2) Stages de solidarité internationale	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser les militantes et les salariées de la Fédération aux réalités vécues par les communautés des pays du Sud sur des questions d'ordre syndical, professionnel et social.	<ul style="list-style-type: none">• Organisation des stages en collaboration avec des partenaires reconnus en la matière (Centre International de Solidarité Ouvrière - CISO ou autres).• Identification des pays où les éventuels partenaires élaborent déjà des projets avec des groupes ou des associations locales.• Identification des participantes aux stages : militantes syndicales et salariées de la Fédération dans la première phase du projet.

Activités	Mise en contexte / Objectifs	Actions
3) Soutien financier aux projets de renforcement des solidarités	<p>Le soutien financier aux projets de renforcement des solidarités est un moyen concret de réaliser les objectifs des nouvelles pratiques de solidarité avec les populations du Sud en y ajoutant une dimension supplémentaire, soit celle de la réciprocité.</p> <p>Cette activité se différencie des autres activités du programme puisqu'elle favorise un échange Nord-Sud plutôt qu'un échange en provenance du Sud vers le Nord comme c'est davantage le cas des activités d'éducation et de stages.</p> <p>Le soutien financier aux projets de renforcement des solidarités vise à choisir des partenaires, parmi les organisations non gouvernementales (ONG) de coopération internationale québécoises ou canadiennes qui ont développé des liens avec des organisations des pays du Sud, pour les soutenir financièrement à la réalisation de leur mission. En fonction des projets, le soutien financier pourrait s'échelonner sur une période de 3 à 5 ans afin d'en assurer leur pérennité. Ce type d'engagement nécessite le développement de liens étroits avec les ONG choisies pour permettre à la FIQ de suivre, étape par étape, l'avancement des projets et de mesurer les retombées de cet engagement sur les populations des pays du Sud.</p>	

Activités	Mise en contexte / Objectifs	Actions
<p>3) Soutien financier aux projets de renforcement des solidarités (suite)</p>	<p>Le choix des ONG sera fonction des préoccupations de la Fédération pour refléter les caractéristiques et les valeurs qui lui sont propres. À titre d'exemple, il pourrait s'agir d'organismes non gouvernementaux féministes qui s'intéressent à la promotion et l'accès à la santé, qui luttent contre la privatisation, qui font la défense des services publics, etc.</p> <p>Objectifs</p> <p>Afin d'élargir la portée du soutien financier, deux objectifs sont définis pour permettre de refléter à la fois l'engagement de la Fédération à favoriser la pérennité des projets en prenant en compte des critères de développement durable et l'engagement à répondre à des besoins urgents d'aide humanitaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuis à long terme Soutenir financièrement des projets pour renforcer les solidarités sur une période de 3 à 5 ans, selon les besoins du projet et de l'ONG. • Appuis à court terme Répondre à des demandes de solidarité en prévoyant un appui financier ponctuel en fonction de la conjoncture. 	<p>Compte tenu des recherches à effectuer pour répertorier les différentes ONG susceptibles de devenir des partenaires de la Fédération, cette activité pourrait être introduite au cours de la mise en œuvre du programme.</p>

Activités	Mise en contexte / Objectifs	Actions
<p>4) Actions politiques</p>	<p>En fonction de l'actualité et des priorités, la FIQ pourrait initier ses propres actions ou se joindre à d'autres groupes pour faire avancer certaines situations critiques comme c'est le cas, par exemple, de la situation des syndicalistes en Colombie et de la lutte contre la privatisation de la santé dans les autres pays ou, plus près de nous, le cas des travailleurs migrants.</p> <p>Objectifs</p> <p>Initier ou appuyer des actions politiques pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutenir des situations critiques; • protéger et faire avancer les droits et libertés; • instaurer des rapports égalitaires entre les pays du Nord et du Sud; • faire converger les moyens de pression. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des campagnes de pétitions. • Lettres envoyées aux autorités politiques. • Soutien à des manifestations citoyennes. • Identification des actions politiques en fonction de l'actualité, des alliances et de l'agenda FIQ.

Activités	Mise en contexte / Objectifs	Actions
5) Projets spéciaux	<p>Les projets spéciaux concernent des situations imprévisibles, qui ne sont pas visées par les objectifs des autres activités du programme, en offrant un soutien financier ponctuel, notamment pour les stages des étudiant-e-s en soins infirmiers et cardiorespiratoires.</p> <p>Objectif</p> <p>Soutenir financièrement des projets qui permettent entre autres aux étudiantes en soins infirmiers et cardiorespiratoires de participer à des stages de solidarité internationale.</p>	Évaluation des demandes acheminées.

PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Il est suggéré d'opérationnaliser le programme des nouvelles pratiques sur une période de cinq ans. Ce plan quinquennal permettrait de poursuivre les recherches de partenariats avec des ONG de coopération internationale québécoises et canadiennes, de mettre sur pied les premières activités, d'arrimer les différentes activités prévues avec celles notamment du CISO et d'évaluer les résultats obtenus en fonction des objectifs formulés.

Conclusion

16

En jetant un regard attentif aux différentes approches en matière de solidarité, certaines actions de la FIQ s'inscrivent déjà dans le champ de la solidarité internationale. La finalité du programme des nouvelles pratiques de solidarité vise à insuffler un essor supplémentaire et complémentaire aux pratiques existantes. C'est pourquoi une révision du sens donné à la notion de solidarité est abordée pour y voir transparaître le type d'intervention promu par la Fédération.

Les prochaines étapes consistent à mettre en œuvre, de façon progressive, une partie des activités du programme, alors que d'autres activités nécessitent de poursuivre les recherches. L'avancement des travaux lié à l'implantation du programme fera l'objet d'un rapport présenté lors de conseils fédéraux ultérieurs.

Recommandation

17

Le comité exécutif recommande :

« Que le programme des nouvelles pratiques de solidarité FIQ s'inscrive dans le champ d'intervention propre à la solidarité internationale par les activités suivantes :

- 1- Information et éducation à la solidarité internationale;
- 2- Stages de solidarité internationale;
- 3- Soutien financier pour le renforcement des solidarités;
- 4- Actions politiques;
- 5- Projets spéciaux. »

ANNEXES

Typologie des interventions en coopération Nord-Sud

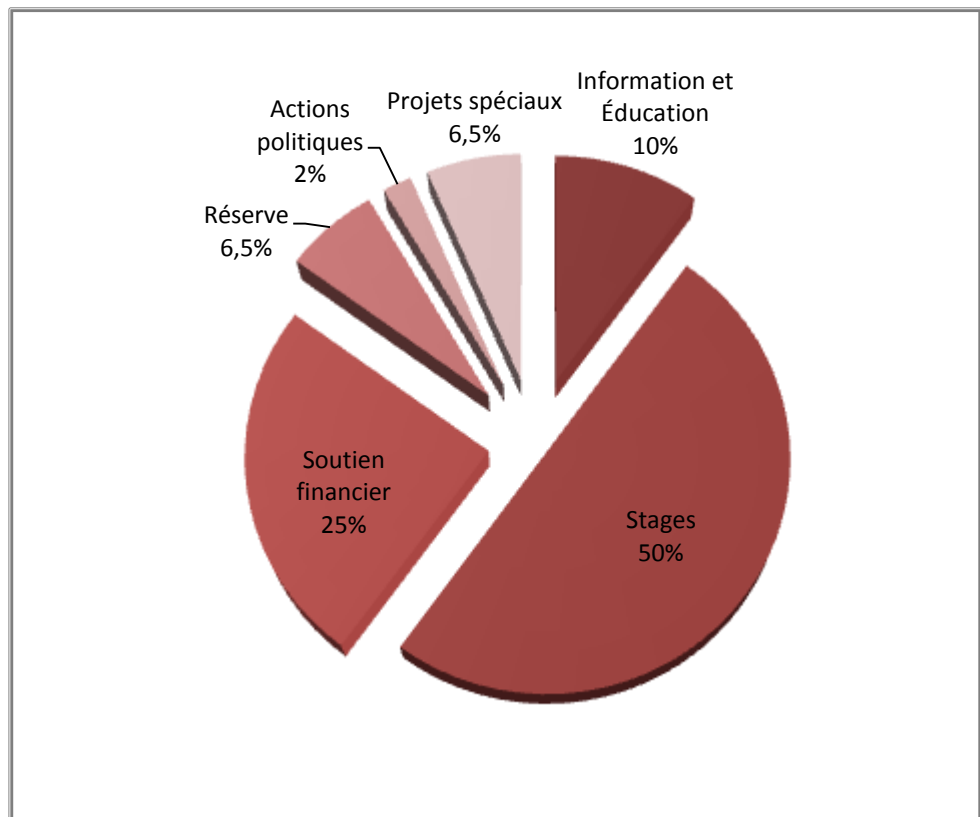
Dimensions/critères	Aide internationale	Coopération internationale	Solidarité internationale
Objectifs	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation
Logique d'intervention	Urgence Exemple : Aide aux réfugiés	Soutien au développement Exemple : Envoi de coopérants	Développement fondé sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique. Exemple : jumelage de municipalités, commerce équitable.
Activités prioritaires	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du monde	Démarches partenariales dans des activités de développement
Populations locales visées	Des bénéficiaires	Des collaborateurs	Des partenaires

Source : Adaptée de l'ouvrage de Louis Favreau, Gérald Larose et Abdou Salam Fall dans *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Presses de l'Université du Québec, (2004), page 14.

Annexe 2

20

Figure du projet de répartition du budget annuel du programme Solidarité
(Équivaut à 1\$/membre/année)



Annexe 3

21

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX STAGES :

- La Fédération assume tous les frais inhérents à la participation aux stages incluant les frais de déplacement pour se rendre à l'aéroport et les frais de vaccination;
- Les frais liés aux libérations syndicales sont assumés par les syndicats ou les participantes.

Bibliographie

22

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (AQOCI), *Le réseau québécois de la coopération internationale, Répertoire 2007-2008*, (2007), 74 pages.

DUPOUIS-DÉRI, Francis, *L'Altermondialisme*, Collection Boréal Express, (2009), 127 pages.

FAVREAU, Louis, FRÉCHETTE, Lucie, LACHAPELLE, René, *Coopération Nord-Sud et développement : Le défi de la réciprocité*, Presses de l'Université du Québec, (2008), 185 pages.

FAVREAU, Louis, LAROSE, Gérald et FALL SALAM Abdou, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Presses de l'Université du Québec, (2004), 384 pages.

GABAS, Jean-Jacques, *Nord-Sud : L'impossible coopération?*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, La Bibliothèque du citoyen, (2002), 115 pages.